



Assemblée générale

Distr. générale
17 novembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Deuxième Commission
Point 26 de l'ordre du jour
Vers des partenariats mondiaux

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie : projet de décision

Vers des partenariats mondiaux

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution [70/224](#) du 22 décembre 2015 :

- a) Prend acte du rapport du Secrétaire général sur le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et tous les partenaires intéressés, en particulier le secteur privé¹ ;
- b) Prie le Secrétaire général de lui soumettre, à sa soixante-treizième session, une version mise à jour du rapport sur le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et tous les partenaires intéressés, en particulier le secteur privé ;
- c) Décide de reporter à titre exceptionnel l'examen de la question intitulée « Vers des partenariats mondiaux » et de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-treizième session.

¹ [A/72/310](#).

